

## "Apidays": trois jours pour mieux connaître les abeilles



Les apiculteurs aveyronnais à l'honneur ce week-end. (E1)

Une abeille a un rayon d'action de 4 à 5 km, butine jusqu'à 700 fleurs par jour et vit 3 à 4 semaines: pour en savoir d'avantage, les apiculteurs organisent du 16 au 18 juin des rencontres baptisées "Apidays".

### **Exposition, ateliers et animations à Micropolis**

Découverte des produits de la ruche, visites de ruchers, projections de films, ateliers ludiques pour enfants...: de nombreuses activités gratuites sont proposées dans quelque 80 villes pour sensibiliser les citoyens à un métier de passionnés, confrontés depuis plusieurs années à une baisse spectaculaire de la production de miel.

En Aveyron, Micropolis, la cité des insectes propose différentes animations et ateliers ainsi qu'une démonstration d'extraction de miel. Une exposition "L'abeille et la vie de la ruche" sera également présentée samedi 18 juin, de 14 à 18 heures.

### **Label "Apicité"**

Si la récolte 2015 est repartie à la hausse en France (autour de 15.000 tonnes), elle ne représente malgré tout que la moitié de ce qui était produit en 1995, du fait d'une très forte augmentation de la mortalité des abeilles, rappelle l'Union nationale des apiculteurs français (Unaf).

Parallèlement à son partenariat avec des collectivités et des entreprises pour accueillir des ruches (programme "Abeille, sentinelle de l'environnement), l'Unaf lance cette année le label "Apicité" qui sera

[Visualiser l'article](#)

décerné aux villes candidates ayant mis en place une politique protégeant les pollinisateurs et la biodiversité en général.

Les pollinisateurs, à la fois sauvages et domestiques, sont essentiels pour les plantes et les arbres à fleurs, qui ont besoin d'être pollinisés pour produire. Environ 35% du total de la production agricole mondiale (fruits, légumes, oléagineux, café, cacao, etc.) dépend de la pollinisation.

### Débat autour des néonicotinoïdes

Ces "Apidays" sont organisés en plein débat parlementaire sur une possible interdiction en France des insecticides de la classe des néonicotinoïdes. Les néonicotinoïdes pourraient être interdits au 1er janvier 2018, une mesure qui divise le gouvernement: Ségolène Royal, la ministre de l'Environnement, est pour, alors que Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, est contre.

Les néonicotinoïdes sont des substances qui désorientent les abeilles, ce qui les empêche de retrouver leur ruche et provoque une forte mortalité. Trois types de néonicotinoïdes (imidaclopride, clothianidine, thiaméthoxam) font l'objet d'un moratoire partiel dans l'Union européenne depuis fin 2013.